

# LA LOI MANITOBAINE SUR LA PROTECTION DES IMAGES INTIMES

Rapport annuel 2022-2023

cyberaide! ca<sup>MD</sup>

Ce rapport annuel met en relief le rôle du Centre canadien de protection de l'enfance dans le cadre de la Loi sur la protection des images intimes (LPII) du Manitoba et présente un résumé des activités pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2022 au 31 mars 2023, conformément à notre entente avec la Province du Manitoba.



**CENTRE CANADIEN de PROTECTION DE L'ENFANCE™**  
Aider les familles. Protéger les enfants.

Ce rapport a été préparé en juin 2023 par le Centre canadien de protection de l'enfance inc. (CCPE). Sauf indication contraire, les statistiques et les chiffres mentionnés ici ont été compilés par le CCPE à partir des données dont il dispose et couvrent la période du 1<sup>er</sup> avril 2022 au 31 mars 2023. Des mesures raisonnables ont été prises pour assurer l'exactitude et l'exhaustivité des données.

© 2023, Centre canadien de protection de l'enfance inc., 615 chemin Academy, Winnipeg (Manitoba) R3N 0E7. Tous droits réservés; il est toutefois permis de reproduire cette publication en tout ou en partie et de la conserver dans un système de recherche documentaire à des fins d'information, de référence et de recherche, mais non à des fins commerciales. Il est permis de faire mention de ce rapport et d'en citer des extraits à condition de mentionner aussi le Centre canadien de protection de l'enfance inc. ainsi que la date et le titre du rapport.

« Cybaide!ca » et « Enfants avertis » sont des marques du Centre canadien de protection de l'enfance inc. déposées au Canada. « CENTRE CANADIEN de PROTECTION DE L'ENFANCE », « Projet Arachnid », « AidezMoiSVP.ca », « ParentsCyberAvertis.ca » et « TeFaisPasSextorquer.ca » et « SHIELD par Projet Arachnid » sont tous utilisés au Canada comme marques de commerce du CCPE. Les autres marques ou noms commerciaux cités appartiennent à leurs détenteurs respectifs, et leur mention ne constitue aucunement une marque d'approbation ou d'affiliation.

Le CCPE a le droit ou la permission d'utiliser toutes les images figurant dans ce rapport ou pense sincèrement que leur utilisation bénéficie de l'exception pour usage loyal. Les photos de banque d'images montrent des mannequins et servent à illustrer le propos. Les messages publiés sur les médias sociaux sont reproduits tels quels et leur reproduction n'équivaut nullement à un cautionnement de la part du CCPE.

## Un mot sur le vocabulaire utilisé dans ce rapport

---

### « images d'abus pédosexuels » vs « pornographie juvénile »

Le terme « images d'abus pédosexuels » a le même sens que le terme « pornographie juvénile » tel que défini à l'article 163.1 du *Code criminel*. C'est aussi le terme utilisé par Interpol<sup>1</sup>. Le terme « pornographie juvénile » ne sera utilisé ici que dans les cas où le contexte dicte d'utiliser le terme du *Code criminel*.

### Terminologie des médias sociaux

Les statistiques sur les médias sociaux se rapportent à des campagnes de sensibilisation créées par le CCPE et sont tirées de plateformes comme Facebook<sup>MD</sup>, Instagram<sup>MD</sup>, Snapchat<sup>MD</sup>, TikTok<sup>MD</sup>, YouTube<sup>MD</sup> et Pinterest<sup>MD</sup>. Le CCPE recueille périodiquement ces données à partir de ses comptes de médias sociaux et compile des informations ponctuelles à la fin de chaque campagne.

Un compte de médias sociaux est jugé « atteint » lorsqu'une publication se rapportant à l'objet d'une recherche (message, pseudo, mot-clic, etc.) apparaît dans le fil d'actualité dudit compte pendant la période étudiée. Une « impression » est comptabilisée chaque fois qu'une publication apparaît dans un fil de nouvelles, qu'elle soit vue ou non et peu importe le nombre de fois qu'elle apparaît dans un même fil (ce terme s'utilise aussi dans le contexte de la sensibilisation sur support matériel; explication plus loin).

Un « clic » est comptabilisé chaque fois qu'un internaute clique sur une publicité.

Le terme « engagement » réfère à la façon dont les utilisateurs interagissent avec le contenu et englobe les mentions J'aime, les commentaires, les partages et d'autres interactions, selon la plateforme.

Une « vue » est comptabilisée chaque fois qu'une page est consultée sur un site, sans compter les téléchargements de fichiers PDF. Le terme « vue » fait également référence au nombre de fois qu'une vidéo est visionnée sur un site de médias sociaux.

### Sensibilisation sur support matériel (panneaux d'affichage, enseignes, etc.)

La sensibilisation sur support matériel se mesure généralement en nombre d'« impressions ». Les impressions correspondent au nombre de fois qu'un support de sensibilisation est vu, peu importe le nombre de fois qu'une même personne le voit. Il s'agit ici d'estimations fournies par l'entreprise qui met le support matériel à disposition.

<sup>1</sup> Le *Guide de terminologie pour la protection des enfants contre l'exploitation et l'abus sexuels* recommande pour sa part le terme « matériels d'abus sexuels d'enfants ». ECPAT International, *Guide de terminologie pour la protection des enfants contre l'exploitation et l'abus sexuel* (adopté le 28 janvier 2016). En ligne : LuxembourgGuidelines.org, <https://luxembourgguidelines.org/fr/>.

# TABLE DES MATIÈRES

<b>Le Centre canadien de protection de l'enfance</b> .....	<b>2</b>
Cyberaide.ca .....	2
<b>Faits saillants de l'année 2022-2023</b> .....	<b>4</b>
<b>Signalements de DNCII transmis à Cyberaide.ca</b> .....	<b>6</b>
Projet Arachnid : Demandes de suppression d'images d'enfants au début de la puberté et d'enfants pubères .....	8
Total des signalements de DNCII transmis à Cyberaide.ca .....	10
Cas de DNCII signalés à Cyberaide.ca par une personne du Manitoba .....	10
Signalements/demandes en lien avec la DNCII/LPII : Exemples de cas survenus au Manitoba .....	15
<b>Activités de sensibilisation et de prévention</b> .....	<b>18</b>
Guides sur l'autoexploitation juvénile et AidezMoiSVP.ca .....	20
ParentsCyberAvertis.ca .....	21
Formation et éducation .....	22
Examen périodique des cas de DNCII au Canada .....	24
Présentations en mode virtuel .....	24
<b>Campagnes de sensibilisation</b> .....	<b>25</b>
Journée pour un Internet plus sûr .....	26
Journée de sensibilisation à Cyberaide.ca .....	27
<b>La suite des choses</b> .....	<b>28</b>

# LE CENTRE CANADIEN DE PROTECTION DE L'ENFANCE

Le Centre canadien de protection de l'enfance (« CCPE ») est un organisme de bienfaisance national voué à la protection de tous les enfants. Il veut réduire l'exploitation et les abus sexuels d'enfants et offre à cette fin des programmes, des services et des ressources aux familles, au personnel éducatif, aux organismes de services à l'enfance et aux corps de police du Canada ainsi qu'à d'autres intervenants. Cyberaide!ca<sup>MD</sup> – la centrale canadienne de signalement des cas d'exploitation et d'abus sexuels d'enfants sur Internet – relève aussi du CCPE, de même que Projet Arachnid, une plateforme Web qui détecte les images d'abus pédosexuels connues sur le Web visible et le Web clandestin et qui envoie des demandes de suppression aux entreprises de technologie.

Le CCPE, par l'entremise de Cyberaide.ca, offre son aide aux personnes concernées par une situation de distribution d'images intimes d'elles-mêmes sans leur consentement et peut, selon les circonstances, faciliter l'envoi de demandes de suppression aux fournisseurs de services électroniques (FSÉ), conseiller les victimes sur d'autres moyens de gérer la situation et, le cas échéant, faciliter le transfert du dossier aux autorités policières concernées. L'assistance offerte par le CCPE relève d'une approche globale couvrant toutes les facettes de la problématique, depuis la prévention jusqu'aux tactiques d'intervention et aux ressources.

## Cyberaide.ca

Cyberaide.ca accepte les signalements du public en lien avec les huit catégories suivantes :



Images d'abus pédosexuels



Leurre informatique



Distribution non consentuelle d'images intimes



Rendre accessible à un enfant du matériel sexuellement explicite



Entente ou arrangement avec une autre personne pour perpétrer une infraction sexuelle contre un enfant




Exploitation sexuelle d'enfants à des fins commerciales



Traite des enfants



Tourisme sexuel impliquant des enfants



Au 31 mars 2023, Cyberaide.ca avait reçu **un total de 393 297 signalements** du public et traité **23 750 492 signalements** associés à des demandes de suppression envoyées par Projet Arachnid. En 2022-2023, Cyberaide.ca a reçu **22 120 signalements** du public contenant en tout 45 667 adresses URL et traité **14 961 698 signalements** associés à des demandes de suppression envoyées par Projet Arachnid. Cyberaide.ca enregistre une baisse des signalements du public concernant des sites Web hébergeant des images d'abus pédosexuels. Cette baisse s'explique possiblement par l'efficacité de Projet Arachnid à détecter les images connues et à envoyer rapidement des demandes de suppression ainsi que par les modifications apportées à la fiche de signalement de Cyberaide.ca, qui permet désormais de soumettre plusieurs adresses URL dans un même signalement. Nous constatons aussi une nette augmentation de la complexité des signalements transmis à Cyberaide.ca. Les signalements de cyberviolence sexuelle nécessitent des ressources considérables, l'intervention de plusieurs services et de nombreux contacts avec l'extérieur.

Environ **99 %** des signalements de cas d'exploitation sexuelle d'enfants reçus en 2022-2023 ont été retransmis à une ou plusieurs instances (corps de police, services de protection de l'enfance ou centrales de signalement à l'étranger) ou ont donné lieu à l'envoi d'une demande de suppression d'images à un fournisseur de services électroniques (FSÉ).

En date du 31 mars 2023, Cyberaide.ca disposait d'informations selon lesquelles, depuis sa mise en service, **au moins 620 arrestations policières** et **au moins 550 prises en charge d'enfants en situation d'abus** avaient été effectuées à la suite de signalements qui lui avaient été transmis par la population canadienne.

## FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE 2022-2023

Le 15 avril 2016 marque l'entrée en vigueur de la *Loi sur la protection des images intimes (LPPI)*<sup>2</sup> au Manitoba. L'un des objectifs de cette loi est d'aider les personnes du Manitoba à obtenir, en cas de distribution d'images intimes ou sexuelles sans consentement, des ressources et de l'aide pour retirer les images en cause de la vue du public. La *LPPI* permet aussi aux victimes d'intenter une action en dommages-intérêts au civil.

Le Règlement sur la protection des images intimes<sup>3</sup>, qui découle de la *LPPI* du Manitoba, désigne le CCPE à titre d'organisme autorisé à donner suite aux demandes d'aide venant de personnes du Manitoba qui sont aux prises avec une situation de distribution non consensuelle d'images intimes (DNCII). Ces personnes peuvent passer par [Cyberaide.ca](https://www.cyberaide.ca) pour signaler de tels incidents au CCPE.

Cela fait plusieurs années que le CCPE traite des signalements d'autoexploitation juvénile et de cyberviolence sexuelle et agit pour faciliter la suppression de ces images et soutenir les personnes qui sont aux prises avec une situation de distribution d'images intimes auprès de leurs pairs. Les services de soutien et les ressources sont systématiquement adaptés par et pour des personnes du Manitoba dans le cadre de la *LPPI*.

<sup>2</sup> *Loi sur la protection des images intimes*, C.P.L.M., c. 187

<sup>3</sup> Règlement sur la protection des images intimes, R.M. 3/2016

En plus de recevoir des signalements et d'offrir du soutien aux jeunes affectés par une situation de partage de photos/vidéos intimes, le CCPE met à la disposition de la population du matériel de sensibilisation et de prévention adapté (séances de formation en ligne, leçons d'éducation et de prévention, campagnes de sensibilisation provinciales, etc.). Voici les faits saillants de ces initiatives pour l'année 2022-2023<sup>4,5</sup>:



**521 demandes d'assistance** en lien avec une situation de DNCII (Cyberaide.ca a reçu **307 signalements** et **214 demandes d'information**).



**93 demandes d'assistance** en lien avec la DNCII<sup>6</sup> se rapportaient à une personne du Manitoba (**40 signalements** ont été transmis à Cyberaide.ca et **53 demandes d'information** ont été faites auprès de Cyberaide.ca et des services de soutien du CCPE).



**32 700 visites** en provenance du Manitoba ont été dénombrées sur les sites Web du CCPE qui traitent de l'exploitation sexuelle des enfants sur Internet et de problématiques propres aux adolescents et à la DNCII.



**Au moins 515 personnes** du Manitoba (personnel éducatif, parents/substituts parentaux, éducatrices en garderie et étudiants de niveau postsecondaire) ont assisté à des webinaires animés par le personnel éducatif du CCPE.



**60 600 ressources** en format numérique ou papier ont été distribuées à des professionnels du Manitoba concernant la DNCII.



**78,7 millions d'impressions** ont été générées par les campagnes déployées au Manitoba pour attirer l'attention des jeunes sur le soutien offert par Cyberaide.ca dans les cas de DNCII.

<sup>4</sup> Cyberaide.ca reçoit des signalements concernant des cas d'exploitation et d'abus sexuels d'enfants sur Internet. Les signalements à Cyberaide.ca sont faits au moyen de la fiche de signalement de Cyberaide.ca (<https://Cyberaide.ca/signalement>) ou de la ligne téléphonique sans frais de Cyberaide.ca. Les personnes qui font des signalements à Cyberaide.ca par ces moyens sont informées que les informations qu'elles fourniront au sujet d'actes de cyberviolence à l'encontre d'un enfant ou d'un adolescent pourraient être retransmises à la police ou à la protection de l'enfance.

<sup>5</sup> Les demandes de renseignements à Cyberaide.ca ne sont pas faites au moyen de la fiche de signalement de Cyberaide.ca. Elles sont faites au moyen de la ligne téléphonique sans frais de Cyberaide.ca, par courriel ou au moyen du formulaire de contact en ligne de Cyberaide.ca (<https://Cyberaide.ca/contact>). Les demandes de renseignements sont parfois faites au moyen d'autres formulaires de contact en ligne du CCPE, comme ceux des sites AidezMoiSVP.ca (<https://AidezMoiSVP.ca.ca/app/fr/contact>) et (ProtégeonsNosEnfants.ca [https://protegeonsnosenfants.ca/fr/survivantes\\_survivants/contact/](https://protegeonsnosenfants.ca/fr/survivantes_survivants/contact/)). Les demandes de renseignements viennent souvent de personnes qui souhaitent obtenir des conseils par rapport à certaines situations avant de faire un signalement, qui cherchent des moyens d'obtenir de l'aide sans faire appel aux forces policières ou qui veulent obtenir des ressources éducatives.

<sup>6</sup> Les signalements correspondant à ces types ont diminué depuis que Cyberaide.ca a modifié sa fiche de signalement pour rendre la typologie des incidents plus précise et redéfinir les catégories d'âge.

# SIGNALEMENTS DE DNCII TRANSMIS À CYBERAIDE.CA

En date du 9 mars 2015, la DNCII est devenue une infraction inscrite au *Code criminel* du Canada. Une accusation pourrait être portée contre toute personne qui sciemment **publie, distribue ou rend accessible une image intime d'une autre personne par tout moyen**, sachant que cette personne n'y a pas consenti ou sans se soucier de savoir si elle y a consenti ou non. Une image intime est une image qui contient des scènes de nudité ou d'activité sexuelle et qui a été produite dans des circonstances où la personne que l'on y voit était en droit de s'attendre au respect de sa vie privée (p. ex. si l'image a été produite dans un lieu privé ou dans des circonstances privées) et partagée dans de telles circonstances.

Comme nous le soulignons précédemment, Cyberaide.ca a reçu en 2022-2023 un total de **521 demandes d'assistance** liées à la DNCII, soit **307 signalements** et **214 demandes d'information**. Le CCPE a reçu **93 demandes d'assistance** se rapportant à **une personne du Manitoba en lien avec la DNCII** (**40 signalements** ont été transmis à Cyberaide.ca et **53 demandes d'information** ont été faites auprès de Cyberaide.ca et des services de soutien du CCPE).

La transmission d'informations par l'entremise de la fiche de signalement en ligne n'est qu'une des options offertes aux gens du Manitoba pour contacter Cyberaide.ca et recevoir de l'aide lorsqu'ils sont aux prises avec une situation de distribution d'images intimes. Les gens communiquent aussi avec nos services par notre ligne téléphonique sans frais, par courriel ou par l'un des formulaires de contact de nos sites AidezMoiSVP.ca<sup>MC</sup> (repensé pour mieux répondre aux personnes potentiellement en situation de crise), ParentsCyberAvertis.ca<sup>MC</sup> et ProtegeonsNosEnfants.ca.





L'aide que Cyberaide.ca apporte aux gens qui communiquent avec nous par téléphone, par courriel ou par nos formulaires de contact n'est pas toujours comptabilisée sous la forme d'un signalement en bonne et due forme dans le système de Cyberaide.ca. Les gens demandent souvent que l'information ne soit pas consignée dans notre système parce que leur principal objectif est d'obtenir la suppression des images en question et de reprendre le cours de leur vie.

Les écoles et les parents/substituts parentaux s'adressent à Cyberaide.ca dans des situations d'autoexploitation juvénile et de cyberviolence sexuelle pour savoir comment soutenir les adolescents impliqués et être mis en contact avec les ressources appropriées. **Notre aide consiste à répondre à leurs questions, à préparer des plans de sécurité pour les adolescents, à leur expliquer les processus de signalement, à les mettre en contact avec des services de soutien et à leur fournir des ressources d'information** (*nous y reviendrons plus loin*).

Photo d'un mannequin. Pour illustrer le texte.

## Projet Arachnid :


### Demandes de suppression d'images d'enfants au début de la puberté et d'enfants pubères

Au cours de l'exercice 2022-2023, **1,9 million d'images d'abus pédosexuels ont été confirmées comme telles dans Projet Arachnid** et **11,5 millions de demandes de suppression** ont été adressées à des FSÉ en lien avec des images d'abus pédosexuels détectées sur leurs serveurs. Ce total englobe aussi les images liées à l'exploitation de jeunes adolescents pubères du Manitoba qui sont versées dans la base de données nationale.

En plus de ses fonctions d'exploration, Projet Arachnid a évolué en une plateforme qui offre aux entreprises des outils de détection proactive des images d'abus pédosexuels, dont l'interface de programmation (API) **Shield par Projet Arachnid<sup>MC</sup> (Shield)**. Au lieu d'attendre que Projet Arachnid détecte des images et les en avise, les entreprises peuvent utiliser Shield pour détecter les images d'abus pédosexuels connues sur leurs serveurs, ce qui en accélère la suppression. Les entreprises qui ne souhaitent pas interagir directement avec Shield peuvent enregistrer leur service ou leur domaine auprès du CCPE pour que les demandes de suppression leur soient envoyées directement à elles plutôt qu'à leur hébergeur.



Projet  
Arachnid<sup>MD</sup>



Cyberaide.ca reçoit régulièrement de nouvelles données en provenance des fichiers de police nationaux et internationaux, dont des empreintes numériques d'images associées à des cas d'exploitation de jeunes. Les forces policières du Manitoba, dont le Service de police de Winnipeg et la Division D de la GRC, versent des empreintes dans les fichiers de police et ces empreintes sont par la suite versées dans Projet Arachnid. S'il s'agit de photos/vidéos d'enfants prépubères jugés mineurs sans l'ombre d'un doute (après examen visuel de leur état de maturité sexuelle), les empreintes numériques sont versées dans Projet Arachnid sans consultation avec la police et entraîneront là aussi l'envoi de demandes de suppression. Lorsqu'un signalement se rapporte à la publication en ligne de photos/vidéos d'une jeune personne du Manitoba, le personnel de Cyberaide.ca consulte parfois les escouades de lutte contre l'exploitation des enfants pour vérifier l'âge de la jeune personne figurant dans les images s'il n'est pas évident qu'elle est mineure. Ensuite, Cyberaide.ca verse les empreintes numériques de ces images dans Projet Arachnid et envoie des demandes de suppression aux FSÉ (précisons qu'en pareilles circonstances, ces images sont considérées à la fois comme des images intimes diffusées sans consentement et des images d'abus pédosexuels).

Le CCPE fait face à un afflux de demandes de la part de jeunes en quête d'assistance pour faire retirer leurs images au moyen de Projet Arachnid. En 2022-2023, sur **169 signalements** où Cyberaide.ca a aidé des jeunes ou des familles de jeunes à faire supprimer des images, **8 % (17) venaient du Manitoba**.

## Total des signalements de DNCII transmis à Cyberaide.ca

En 2022-2023, Cyberaide.ca a reçu **307 signalements** dans la catégorie DNCII :

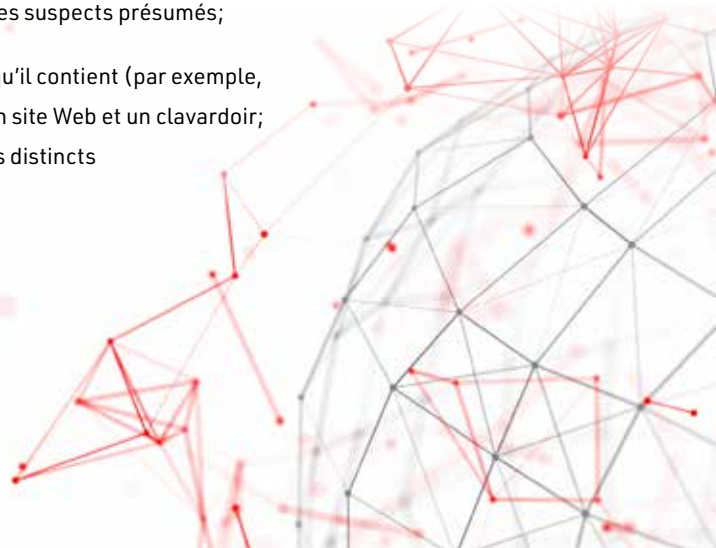
- **88 %** se rapportaient à des cas de distribution de photos/vidéos d'une jeune personne.
- **11 %** se rapportaient à des cas de distribution de photos/vidéos d'une personne adulte.
- **1 %** se rapportaient à des cas de distribution de photos/vidéos d'une personne adulte qui était mineure au moment où les images ont été prises.
- **14 %** des signalements reçus se rapportaient à une jeune personne âgée de 15 à 17 ans, tandis que **7 %** se rapportaient à une jeune personne âgée de 12 à 14 ans.
- Dans **80 %** des cas, l'auteur du signalement a laissé ses coordonnées.
- Dans **21 %** des cas, l'auteur du signalement figurait dans l'image.
- Dans **46 %** des cas, la victime avait reçu des menaces.

## Cas de DNCII signalés à Cyberaide.ca par une personne du Manitoba

Lorsqu'un signalement arrive sur le système sécurisé de Cyberaide.ca, un analyste à la protection de l'enfance :

évalue en premier lieu la possibilité qu'un enfant soit en danger et élève le degré de priorité du signalement lorsqu'il contient des informations sur les enfants victimes ou les suspects présumés;

décompose le signalement en fonction du nombre d'incidents qu'il contient (par exemple, un même signalement pourrait contenir des informations sur un site Web et un clavardoir; les analystes considéreraient alors qu'il s'agit de deux incidents distincts et les analyseraient séparément)<sup>7</sup>.

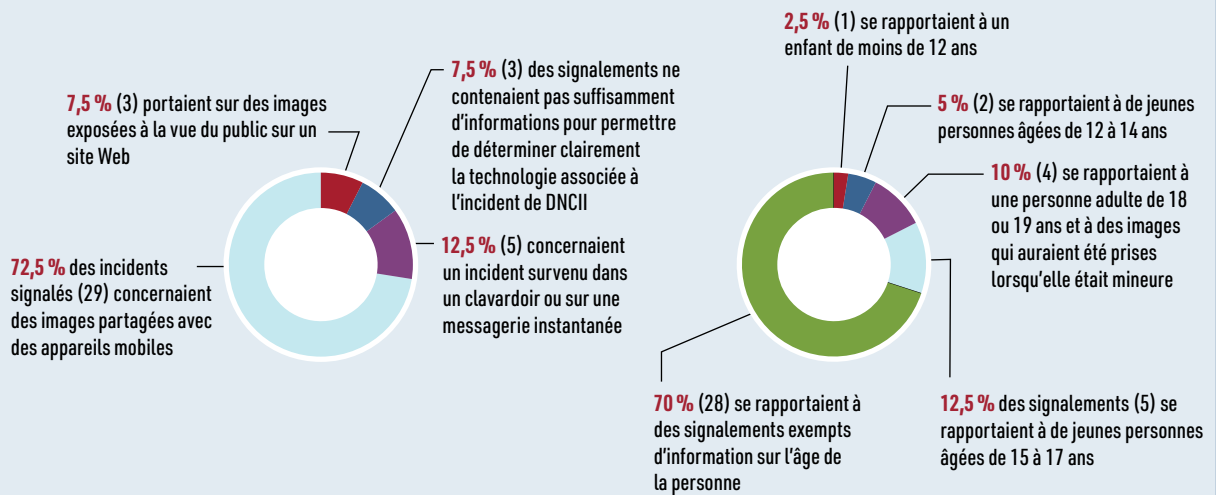


<sup>7</sup> Un analyste à la protection de l'enfance attribue à chaque incident une classification secondaire (propre à Cyberaide.ca). Cela permet de confirmer ou de corriger la classification attribuée par l'auteur du signalement.

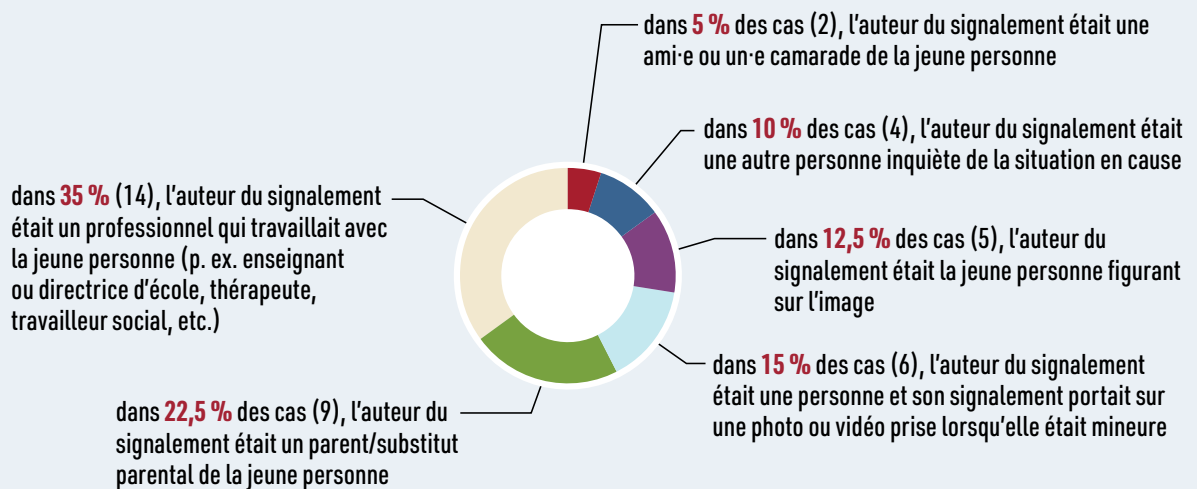
Du 1<sup>er</sup> avril 2022 au 31 mars 2023 :

**40 signalements** d'origine manitobaine ont été soumis dans la catégorie DNCII. De ce nombre :

- **35 signalements** ont été faits via la fiche de signalement en ligne de Cyberaide.ca ([cyberaide.ca/signalement](https://cyberaide.ca/signalement)); les **cinq** autres ont été faits via la ligne sans frais de Cyberaide.ca.
- **1 signalant** a choisi de ne pas laisser ses coordonnées<sup>8</sup>; dans les **39** autres cas, le signalant a laissé un numéro de téléphone ou une adresse courriel.

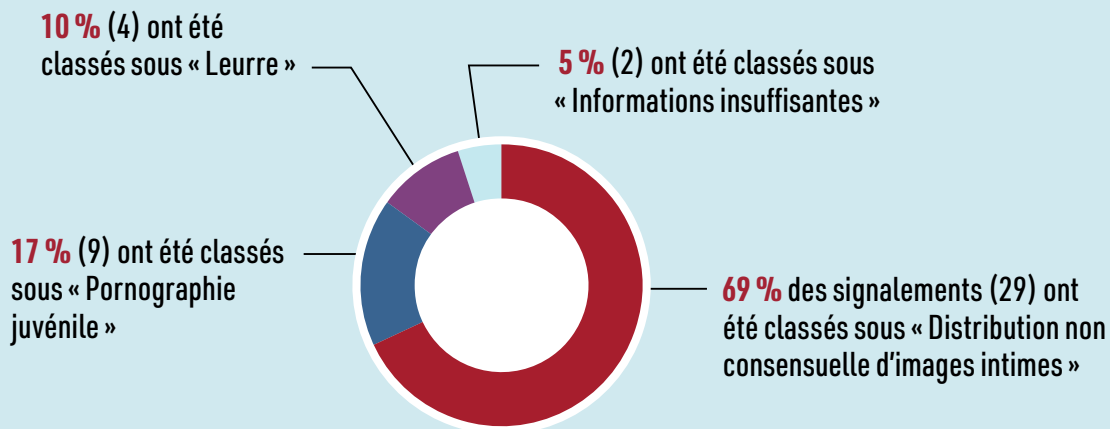


Lorsque l'incident signalé se rapportait à une jeune personne figurant sur une image intime :



<sup>8</sup> L'auteur d'un signalement à Cyberaide.ca a la possibilité de s'identifier ou non. Après avoir fait son signalement (par téléphone ou par Internet), l'auteur obtient un numéro de confirmation. Dans le cas d'un signalement anonyme, ce numéro attesterait que l'auteur a bel et bien signalé ses inquiétudes.

Après évaluation par un analyste, les classifications secondaires<sup>7</sup> des incidents<sup>8</sup> se décomposent comme suit :



<sup>9</sup> Un analyste à la protection de l'enfance attribue à chaque incident une classification secondaire (propre à Cyberaide.ca). Cela permet de confirmer ou de corriger la classification attribuée par l'auteur du signalement.

<sup>10</sup> Un même signalement à Cyberaide.ca peut se rapporter à plusieurs incidents. Par exemple, si les informations rapportées concernent plusieurs plateformes ou sites Web, chaque plateforme ou site sera considéré comme un incident distinct. Chaque incident sera analysé et classé individuellement, de sorte qu'un signalement se rapportant à plusieurs incidents se verra attribuer plusieurs classifications secondaires.

### Cyberaide.ca a retransmis 23 des 40 signalements à la police ou à la protection de l'enfance.

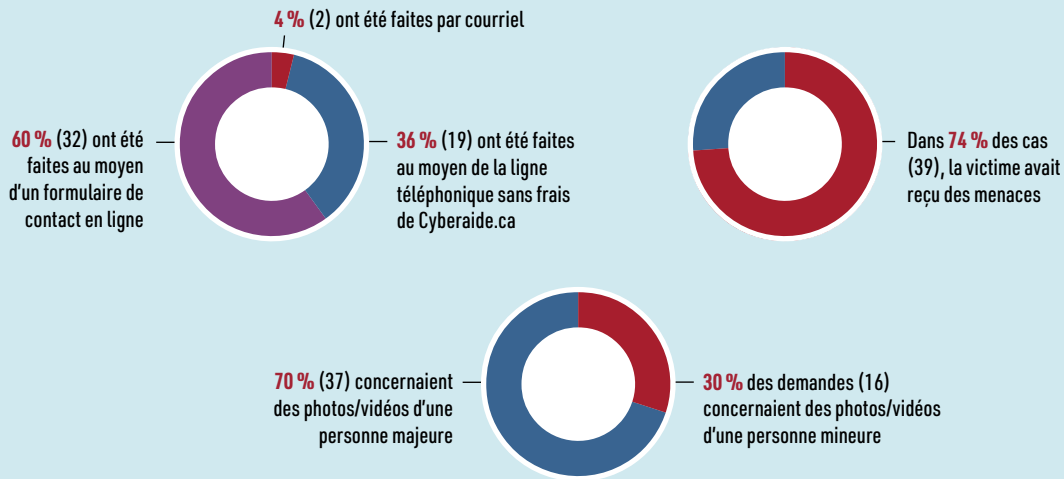
Résultats des signalements :

- **7 signalements** ont amené Cyberaide.ca à contacter des FSÉ pour demander la suppression d'images ou de comptes liés à l'incident. Dans 3 de ces cas, les images ont aussi été versées dans Projet Arachnid pour qu'elles continuent d'être détectées et supprimées.
- **1 signalement** a amené la police à contacter la victime, qui a dit ne pas souhaiter la tenue d'une enquête criminelle. La police a servi une mise en garde aux personnes impliquées et a clos le dossier.
- **1 signalement** a amené la police à tenter de contacter l'auteur du signalement pour avoir plus de détails, mais en vain. La police a clos le dossier.
- **6 signalements** font toujours l'objet d'une enquête policière.
- **13 signalements** ont été clos par la police au motif que les preuves étaient insuffisantes ou que le parent ou l'école prenait les mesures voulues pour faire face à la situation.
- **1 signalement** a été clos par la police sans plus de détails et **1 signalement** n'a été suivi d'aucune remontée d'information venant de la police.
- **4 signalements** font toujours l'objet d'une enquête de la protection de l'enfance.
- **1 signalement** a été retransmis à un office des Services à l'enfant et à la famille par le réseau Child and Family All Nations dans l'éventualité d'une enquête.
- **3 signalements** n'ont été suivis d'aucune remontée d'information venant de la protection de l'enfance.

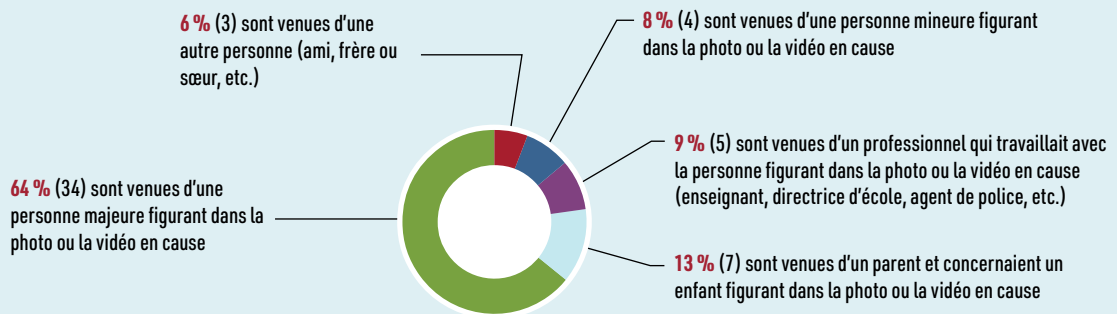
En ce qui concerne les cinq signalements qui se rapportaient à une jeune personne et qui n'ont pas été retransmis à la police ou à la protection de l'enfance :

- **1 signalement** a amené le CCPE à remettre des ressources à un parent/substitut parental et à lui suggérer des mesures à prendre.
- **2 signalements** se rapportaient à une situation prise en charge par la direction d'une école avec l'accompagnement du personnel des services de soutien du CCPE.
- **2 signalements** ont amené le personnel des services de soutien du CCPE à intervenir directement auprès des jeunes concernés et de leurs parents/substituts parentaux pour leur fournir du soutien et des ressources. Ces incidents se rapportaient également à une situation prise en charge par la direction d'une école avec l'accompagnement du personnel des services de soutien du CCPE.

Nous avons reçu **53 demandes d'assistance** par notre ligne téléphonique sans frais, par courriel ou par nos formulaires de contact en ligne venant de personnes du Manitoba aux prises avec des situations de DNCII. De ce nombre :



Ces demandes sont venues des personnes suivantes :



Quand nous recevons des signalements, des appels téléphoniques et des demandes venant d'adultes aux prises avec une situation de DNCII, nous leur donnons des conseils sur les mesures à prendre pour faire face à la situation, par exemple :

- de l'information sur la marche à suivre pour contacter les sites Web et les renseignements à fournir;
- des conseils sur les moyens de s'adresser à la personne en possession de l'image;
- de l'encouragement à obtenir le soutien d'une ou de plusieurs personnes et à prendre soin d'eux-mêmes;
- de l'information sur la marche à suivre pour obtenir une ordonnance de protection sous la forme d'un engagement de ne pas troubler l'ordre public;
- de l'information sur la réclamation de dommages-intérêts (mais pas de conseils juridiques).

Dans certaines circonstances, le personnel du CCPE a aussi aidé des adultes à s'adresser à des sites Web pour obtenir la suppression d'images qui avaient été diffusées sans leur consentement.



# Signalements/demandes en lien avec la DNCII/LPII : Exemples de cas survenus au Manitoba

Voici quelques exemples de suites qui ont été données à des demandes et à des signalements reçus par Cyberaide.ca et le CCPE.

1



## *Signalement de DNCII venant d'une jeune personne :*

- Une jeune personne a signalé la distribution d'images à caractère sexuel d'elle sans son consentement dans des conversations de groupe sur les médias sociaux.



## *Soutien apporté par le CCPE :*

- Nous avons apporté un accompagnement et du soutien émotionnel à cette jeune personne.
- Nous lui avons suggéré des moyens de trouver d'autres formes de soutien et d'assistance dans sa vie personnelle.
- Nous avons travaillé en liaison avec la police dans ce dossier et avons par la suite contacté la plateforme en cause pour obtenir la suppression des comptes et des messages concernés.
- Nous avons proposé à la jeune personne un moyen de faciliter la suppression des images au cas où elles seraient remises en circulation.



2



*Signalement de DNCII d'une personne adulte :*

- Une jeune adulte a signalé la publication d'images à caractère sexuel d'elle (prises lorsqu'elle était mineure) sur un forum en ligne avec ses coordonnées et une invitation à la contacter pour obtenir d'autres images de même nature.



*Soutien apporté par le CCPE :*

- Nous avons apporté un soutien émotionnel à cette jeune adulte et lui avons suggéré des mesures à prendre, tout en veillant à ce qu'elle ait d'autres soutiens à sa disposition.
- Nous l'avons aidée à faire enlever les images en cause d'Internet.
- Nous lui avons offert un moyen de transmettre les images en cause pour qu'elles soient versées dans Projet Arachnid au cas où elles réapparaîtraient sur Internet.



Photo d'un mannequin. Pour illustrer le texte.

3



#### *Demande pour une jeune venant d'un adulte :*

- Une enseignante a signalé qu'un élève de son école avait partagé une photo nue d'une élève avec ses camarades.



#### *Soutien apporté par le CCPE :*

- Nous avons donné des orientations à l'enseignante pour gérer la situation dans le contexte de l'école. Ces orientations émanent de notre guide pour les écoles intitulé *Faire face à l'autoexploitation juvénile*.
- Nous lui avons donné des pistes d'intervention vis-à-vis du jeune instigateur.
- Nous lui avons fourni de l'information et des ressources utiles par rapport à la situation qui l'occupait et à d'autres situations qui pourraient survenir ultérieurement.



## ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION ET DE PRÉVENTION

Cyberaide.ca assure la mise à jour de l'information publiée sur les sites AidezMoiSVP.ca, ParentsCyberAvertis.ca et TeFaisPasSextorquer.ca<sup>MC</sup> concernant l'exploitation sexuelle des enfants sur Internet et la DNCII chez les adolescents. Ces sites très fréquentés sont actualisés régulièrement à la lumière des nouvelles tactiques utilisées pour soutirer des images intimes aux adolescents.

Les informations recueillies par Cyberaide.ca nous servent aussi à orienter et à actualiser les ressources d'éducation et de prévention que nous offrons en téléchargement et que nous mettons à la disposition des organismes de services à l'enfance, des familles, des forces policières et des écoles par l'entremise de ces sites. En 2022-2023, nous avons enregistré pour le Manitoba :

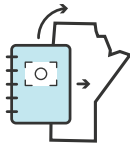
- **28 500 visites** sur le site Cyberaide.ca, qui contient de l'information sur la DNCII.
- **2400 visites** sur le site AidezMoiSVP.ca, qui apporte du soutien aux ados dans des cas de distribution de photos/vidéos intimes sur Internet et qui les aide à reprendre le contrôle de la situation.
- **1600 visites** sur le site ParentsCyberAvertis.ca, qui contient de l'information sur la DNCII et la sextorsion.
- Des centaines de visites sur le site TeFaisPasSextorquer.ca, qui traite avec humour de la problématique de la sextorsion et qui explique aux ados comment s'en protéger.

- **900 téléchargements** de ressources sur la DNCII et la sextorsion, dont les ressources numériques suivantes :
  - Guides pour faire face à une situation de partage d'une image intime (autoexploitation juvénile) pour les familles et les écoles
  - *Être parent de préados ou d'ados à l'ère numérique*
  - Cahier d'activités *C'est quoi l'affaire?*
  - Cahier d'activités *C'est une grosse affaire*
  - Plan de leçon sur la sextorsion
  - Fiches téléchargeables du site AidezMoiSVP.ca sur différents sujets (comment obtenir de l'aide pour faire supprimer des images, lois entourant la DNCII, où trouver du soutien, etc.).



## Guides sur l'autoexploitation juvénile et AidezMoiSVP.ca

Nous continuons de remettre à jour nos guides sur l'autoexploitation à la lumière des principaux problèmes de cyberviolence sexuelle et d'autoexploitation juvénile qui touchent les jeunes. Ces guides sont donc une précieuse ressource pour les familles, les écoles, les organismes de services à l'enfance et les corps de police. Pour l'exercice 2022-2023 :



### Une vingtaine d'exemplaires papier des guides sur l'autoexploitation juvénile

ont été distribués à travers le Manitoba, en plus des 95 000 exemplaires distribués à l'échelle du Canada depuis la publication du guide en 2013.



### 500 fiches de prévention sur l'autoexploitation juvénile et la DNCII

ont été téléchargées depuis le Manitoba à partir des sites [Cyberaide.ca](http://Cyberaide.ca), [AidezMoiSVP.ca](http://AidezMoiSVP.ca) et [ProtegeonsNosEnfants.ca](http://ProtegeonsNosEnfants.ca).

### AidezMoiSVP.ca

Les guides sur l'autoexploitation juvénile donnent des orientations aux écoles et aux parents pour gérer des situations d'autoexploitation juvénile, mais les ados se sentent souvent démunis lorsque des photos/vidéos intimes d'eux-mêmes se mettent à circuler. C'est pourquoi nous avons créé le site [AidezMoiSVP.ca](http://AidezMoiSVP.ca), qui apporte aux ados de l'aide pour stopper la propagation de leurs photos/vidéos à caractère sexuel et de l'accompagnement dans leurs démarches.

En 2022-2023, [AidezMoiSVP.ca](http://AidezMoiSVP.ca) a enregistré **plus de 72 000 visites, dont 2400 en provenance du Manitoba**, et **ces visites duraient presque trois minutes en moyenne** (la moyenne canadienne est d'environ une minute).

La page « Retirer des photos ou des vidéos » est toujours la plus consultée.

[AidezMoiSVP.ca](http://AidezMoiSVP.ca) est constamment remis à jour pour refléter les tendances observées par le CCPE à travers les signalements transmis à [Cyberaide.ca](http://Cyberaide.ca) et pour faciliter la transmission de l'information aux jeunes. [AidezMoiSVP.ca](http://AidezMoiSVP.ca) est un espace où les ados trouveront du soutien et des ressources pour se tirer d'affaire face à un incident de cyberviolence sexuelle (assistance pour obtenir la suppression de photos/vidéos, aiguillage vers des services externes pour eux et pour leur famille, conseils pour surmonter une situation aussi difficile). Notre équipe de services de soutien est intégrée au personnel de [Cyberaide.ca](http://Cyberaide.ca) et utilise des pratiques rigoureuses sensibles aux traumatismes pour aider les victimes et les familles en situation de crise.



## ParentsCyberAvertis.ca

Avec Cyberaide.ca, le CCPE dispose de données exclusives sur les dangers qui guettent les adolescents sur Internet et s'en sert pour diffuser de l'information et des conseils pour aider les enfants et les familles à se protéger. Le site ParentsCyberAvertis.ca propose des articles pertinents sur les tendances que nous observons à travers Cyberaide.ca ainsi que des éléments concrets pour aider les parents à s'y retrouver dans la vie numérique de leurs enfants. Plus de **1600 personnes du Manitoba** ont visité le site en 2022-2023.

Durant l'année, le CCPE a publié des articles sur les problématiques que nous avons relevées sur les plateformes populaires à travers les signalements à Cyberaide.ca :

**Juin 2022 – Classifications par âge des applis : faut-il s'y fier?** *Les classifications par âge données par les magasins d'applications s'avèrent souvent trompeuses, ce qui soulève d'importantes inquiétudes quant à la protection des enfants et des adolescents.*

**Mars 2023 – Les filtres rajeunissants trompent les victimes :** *Les filtres faciaux sur les médias sociaux sont souvent difficiles à déceler. Certains abuseurs utilisent ces filtres pour paraître plus jeunes et s'en prendre plus facilement aux enfants sur Internet. Il est bon d'expliquer ces risques à ses enfants et à ses adolescents pour leur permettre de mieux se protéger sur Internet.*

D'autres articles ont attiré l'attention sur les tactiques de sextorsion utilisées contre les garçons ainsi que les bonnes pratiques d'autoprotection pour les jeunes de tous âges. Ces articles ont été lus par **plus de 500 Canadiens**.



## Formation et éducation

**60 600 ressources sur la DNCII (en format numérique ou papier)** ont été distribuées à des professionnels de la protection de l'enfance, des jeunes et des familles du Manitoba, dont :



*Guide pour les familles : Faire face à l'autoexploitation juvénile*



*Agir avec intelligence, assurance et prudence*



*Être parent de préados ou d'ados à l'ère numérique*



*Affiches (AidezMoisVp.ca et DNCII)*



*Module éducatif sur la cyberintimidation – 7<sup>e</sup>/8<sup>e</sup> année (3<sup>e</sup>/4<sup>e</sup> secondaire)*



*La cyberviolence sexuelle contre des enfants : Réparer les dégâts*



*Leçons sur la prévention des abus pédosexuels*



*Leçons sur la sécurité en ligne*

Les professionnels qui interagissent avec des enfants au Manitoba s'adressent souvent à la fois à [Cyberaide.ca](http://Cyberaide.ca) et aux services de soutien du CCPE pour se renseigner sur les moyens de gérer des situations de partage d'images intimes et de cyberviolence sexuelle ainsi que sur notre rôle en vertu de la *LPII*.



## Enfants avertis

Enfants avertis<sup>MD</sup> est le programme interactif national du CCPE en matière d'éducation à la protection. À travers des leçons âge par âge, les enfants apprennent des techniques d'autoprotection qui les rendront moins vulnérables sur Internet et dans la vraie vie.



enfants avertis<sup>TM</sup>

**À l'heure actuelle, le programme Enfants avertis est utilisé dans des écoles de 97 % des divisions, conseils et districts scolaires du Manitoba.**

## Guides vidéo pour favoriser le rétablissement post-traumatique

En situation de traumatisme, il est souvent difficile de comprendre ce qui s'est passé et de trouver des moyens de gérer les pensées et les sentiments difficiles qui s'ensuivent. Le CCPE a réalisé une série de vidéos éducatives sur les traumatismes en collaboration avec Anne Gil, Ph. D., de l'Université de Pittsburgh, et avec la rétroaction d'Aleah Fontaine, M.A., candidate au doctorat en psychologie clinique de l'Université du Manitoba. Le CCPE espère que ces vidéos seront une ressource fiable, réconfortante et apaisante pour les victimes et les survivant-es d'abus pédosexuels ainsi que leurs proches et amis, dans le cadre de leur processus de guérison.

Depuis la mise en ligne de ces vidéos, nous avons reçu des commentaires élogieux de la part de survivant-es, de membres de leur famille et d'autres professionnels. Il s'agit donc d'une ressource inestimable pour les personnes qui ont vécu un traumatisme, celles qui les soutiennent et celles qui souhaitent se familiariser davantage avec les traumatismes.

**En l'espace de trois mois, la Série de vidéos éducatives sur les traumatismes a récolté 1800 visionnements à l'échelle mondiale.**

*« Excellent travail. J'adore [cette série qui] amène les gens à prendre conscience de leur propre réaction au traumatisme et à trouver leurs propres solutions pour gérer les impacts et développer leur résilience. »*

-Un professionnel associé aux forces de l'ordre (psychothérapie/counseling)

*« C'est une excellente vidéo que je recommanderais volontiers aux gens, en particulier à ceux qui travaillent avec des enfants et des adolescents en situation de traumatisme (c'est-à-dire, le personnel des foyers de groupe agréés). »*

-Une professionnelle de la protection de l'enfance



## Examen périodique des cas de DNCII au Canada

Soucieux de rester bien informé sur la législation en matière de DNCII et ses implications pour les gens du Manitoba, le CCPE assure une revue des jugements publiés en matière de DNCII au Canada. Nous suivons les affaires impliquant éventuellement des accusations de « pornographie juvénile » où la personne accusée est mineure ainsi que les affaires de DNCII où des accusations sont portées contre une personne majeure. L'information dérivée de ces affaires nous sert dans la formation continue de notre personnel; elle nous sert aussi à éduquer d'autres professionnels du domaine, dont les procureurs de la Couronne. Elle nous permet en outre de suivre l'évolution des tendances dans le système juridique en ce qui a trait au traitement de ces infractions par les tribunaux et d'orienter le développement de nos ressources.

## Présentations en mode virtuel



L'équipe éducation du CCPE a animé **29 ateliers virtuels** à destination du personnel éducatif, des parents et

d'organismes de services à l'enfance. Quelque 1345 personnes à travers le Canada ont assisté à ces ateliers en 2022-2023. Au Manitoba, **au moins 515** membres du personnel éducatif, parents/substituts parentaux, éducatrices en garderie et étudiants ont assisté aux webinaires de l'équipe éducation du CCPE.



Photo d'un mannequin. Pour illustrer le texte.

Le CCPE continue de développer de nouvelles présentations adaptées à l'apprentissage en ligne pour le personnel éducatif. La formation destinée au personnel éducatif et aux écoles porte sur les réalités de l'exploitation sexuelle des enfants sur Internet, en particulier les tendances observées par Cyberaide.ca, les limites professionnelles à respecter lorsqu'on travaille avec des enfants via Internet et l'élaboration de politiques et de procédures pour mieux protéger les enfants à l'école et dans le contexte de l'éducation en ligne.

# CAMPAGNES DE SENSIBILISATION



**Entrevues médiatiques :** En 2022-2023, le personnel du CCPE a participé à quelque **76 entrevues médiatiques** qui ont été consacrées à l'autoexploitation juvénile, à la sextorsion et à la DNCII et qui ont été diffusées au Manitoba.

Les médias sociaux sont indispensables pour atteindre le public cible du site AidezMoiSVP.ca et le renseigner sur les moyens de supprimer des photos/vidéos et d'obtenir de l'aide. Les nombreuses campagnes que nous avons menées en 2022-2023 ont généré **620 000 impressions** à travers le Canada sur Facebook<sup>MD</sup>, Instagram<sup>MD</sup>, SnapChat<sup>MD</sup> et Twitter<sup>MD</sup> et **12 000 clics** vers AidezMoiSVP.ca.

## Campagne d'information

Quoi de plus difficile pour une jeune personne que de savoir que des images intimes d'elle ont été mises en circulation? À travers sa campagne 2022-2023 sur la DNCII, le CCPE voulait faire savoir aux jeunes que Cyberaide.ca peut les aider en pareilles circonstances.

La campagne a été déployée sur des panneaux d'affichage, dans des abribus et sur des bancs aux arrêts de bus dans 11 villes du Manitoba, dont Winnipeg, Le Pas et Brandon. Elle a touché **78,7 millions de personnes**.

Sur les médias sociaux, l'annonce a cumulé **trois millions d'impressions**, obtenu **730 000 vues** et généré près de **500 000 clics** vers Cyberaide.ca.



Photo d'un mannequin. Pour illustrer le texte.

## Journée pour un Internet plus sûr

Cyberaide.ca a enregistré une augmentation de **815 %** des signalements classés leurre d'enfants sur Internet au Canada depuis cinq ans. Le nombre de ces signalements est passé de 220 en 2018 à 2013 fin 2022 – un sommet jamais vu au CCPE.

« Cette montée fulgurante du leurre informatique à des fins sexuelles devrait inquiéter tout le monde. Les plateformes de médias sociaux offrent aux individus mal intentionnés un accès direct et sans entrave à nos enfants, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. La Journée pour un Internet plus sûr est l'occasion de rappeler à tous les Canadiens que les espaces en ligne fréquentés par nos enfants présentent des risques et que les violences en ligne mènent souvent à des violences hors ligne », prévient Lianna McDonald, directrice générale du CCPE.

Pour sensibiliser le public au problème, Cyberaide.ca a publié une fiche d'information intitulée « *Comment parler de leurre informatique avec des ados* ». Ce bref document présente aux parents/substituts parentaux des pistes âge par âge pour avoir des conversations fructueuses avec leurs ados au sujet du leurre informatique. Il cumule plus de **140** téléchargements depuis sa publication.

Des représentants de Cyberaide.ca, dont son directeur Stephen Sauer et Catherine Tabak, gestionnaire du programme, ont accordé plusieurs entrevues aux médias à l'occasion de la Journée pour un Internet plus sûr (audience cumulée de **13,9 millions de personnes**). Les nombreuses publications organiques diffusées en complément sur les médias sociaux ont obtenu **18 000** impressions et **590** engagements.

**CENTRE CANADIEN DE PROTECTION DE L'ENFANCE**  
Aider les familles. Protéger les enfants.

### COMMENT PARLER DE LEURRE INFORMATIQUE AVEC DES ADOS?

- Expliquez-leur en quoi consiste le leurre informatique et comment ça se passe.**

Le leurre informatique, c'est quand quelqu'un (généralement un adulte, mais pas toujours) utilise des moyens technologiques (p. ex. fonctions de clavardage ou de messagerie instantanée d'une appli, d'un jeu ou d'un site Web) pour communiquer avec une personne mineure dans un but sexuel. Ces échanges peuvent sembler courtois au début, mais prendre petit à petit une tournure sexuelle, ou encore dégénérer très rapidement.
- Demandez-leur pourquoi, à leur avis, il s'agit d'une infraction au Code criminel du Canada.**

Écoutez leur point de vue et expliquez-leur pourquoi il est important d'avoir des lois pour protéger les jeunes sur Internet. Les mineurs dépendent des adultes pour survivre; ils n'ont pas la même expérience ni la même maturité et ne peuvent tenir tête à des adultes qui cherchent à leur faire du mal. C'est particulièrement vrai dans l'espace numérique, car Internet n'est pas réglementé et n'est pas conçu pour les enfants et les ados, de sorte que ces derniers peuvent facilement tomber sur des personnes et des contenus potentiellement dangereux.
- Apprenez-leur les signaux d'alarme à surveiller pour détecter les situations dangereuses.**

Voici quelques tactiques couramment employées par les personnes qui cherchent à s'en prendre sexuellement à des enfants ou à des ados et à les manipuler pour qu'ils se plient à leurs demandes sexuelles :

  - Se faire passer pour une personne de ton âge (p. ex. un élève d'une autre école, un adepte du même sport, un ami d'un ami).
  - Te flatter, te complimenter ou te montrer du soutien.
  - Te faire des promesses de toutes sortes (cadeaux, argent, appareils électroniques, drogue, alcool, etc.).
  - Te faire des marques d'affection déplacées (p. ex. tu viens à peine de faire sa connaissance (p. ex. tu viens à peine de faire sa connaissance)).
  - Te retourner contre tes parents (p. ex. en te disant qu'ils sont trop sévères ou qu'ils ne te comprennent pas).

## Journée de sensibilisation à Cyberaide.ca

20  
cyberaide!ca<sup>MD</sup>

**Cyberaide.ca a franchi le cap des 20 ans  
le 26 septembre 2022.**

*« Depuis quelques jours, j’entrevois une lueur d’espoir grâce au soutien constant que je reçois de vous tous à Cyberaide, et je tiens à vous dire un très grand merci. »*

### — Une adolescente victime de sextorsion

En septembre 2002, le CCPE n’aurait jamais pu imaginer les torts qu’Internet causerait aux enfants et aux adolescents dans les vingt années qui suivraient du fait de la multiplication des utilisations malveillantes du numérique contre des enfants. Les Canadiens font confiance à Cyberaide.ca, qui reçoit des milliers de signalements par mois. En l’absence de l’encadrement et des remparts qui caractérisent le monde tangible, Internet s’est développé jusqu’à devenir un espace non réglementé où adultes et enfants se côtoient.



Le CCPE est resté ferme dans son engagement à réduire la cyberviolence sexuelle envers les enfants, à soutenir les survivant·es et à faire pression pour accroître la responsabilité et la transparence du secteur numérique.

*« Nous n’avions peut-être pas imaginé un tel parcours il y a 20 ans, mais nous avons une idée claire de ce qui doit désormais être fait pour que les enfants aient droit à un monde meilleur. »*

— Lianna McDonald, directrice générale du CCPE

**ALERTES**  
cyberaide!ca<sup>MD</sup>

### **Montée en flèche des abonnements aux Alertes :**

Livrées directement dans la boîte courriel des abonnés, les Alertes Cyberaide.ca transmettent des messages de sécurité en ligne directement aux familles. Plus de 990 personnes se sont abonnées aux Alertes Cyberaide.ca en 2022-2023, portant le total des abonnés à plus de 6000.

## LA SUITE DES CHOSES

Le CCPE continuera d'apporter du soutien aux Manitobains confrontés à des situations de DNCII durant l'année 2022-2023. Nous travaillerons aussi activement à réaliser les objectifs suivants :

### 1. Continuer à fournir des services d'intervention et de soutien aux victimes.

- A. Aider les adolescents victimes en assurant l'ajout de leurs images intimes dans Projet Arachnid pour en réduire la diffusion.
- B. Dans les cas où les images ont été publiées sur une plateforme du Web visible, aider les victimes à obtenir que les images soient supprimées de ces plateformes.
- C. Mettre les survivant-es ainsi que les personnes qui s'occupent d'eux et d'elles en contact avec d'autres services de soutien (thérapie, services aux victimes, etc.) éventuellement offerts dans leur région.
- D. Apporter un soutien à la production d'une déclaration de la victime dans des cas d'exploitation sexuelle sur Internet.
- E. Offrir aux survivant-es de l'information sur les possibilités d'aide financière et de recours éventuellement offertes dans leur région dans des cas de cyberviolence sexuelle.
- F. Offrir de l'information et des conseils sur les précautions à prendre vis-à-vis d'Internet pour aider les victimes et leurs personnes aidantes à tourner la page.

### 2. Continuer à envoyer des demandes de suppression d'images préjudiciables/violentes d'enfants via Projet Arachnid.

En 2022-2023, Projet Arachnid a adressé 3,9 millions de demandes de suppression d'« images préjudiciables/violentes ». Ce terme englobe toutes les photos/vidéos associées à l'abus ainsi que les photos/vidéos de nudité totale ou partielle d'enfants qui sont accessibles au public et qui sont utilisées dans un contexte sexualisé ou associées à des commentaires à caractère sexuel. Ces images ne franchissent pas nécessairement la limite de la légalité, mais elles causent de grands préjudices aux enfants et aux adolescents. En 2023-2024, nous continuerons à envoyer des demandes de suppression aux hébergeurs pour les images de ce type.

### **3. Continuer à collaborer avec les forces policières et à verser les images intimes d'ados dans Projet Arachnid.**

Les forces policières manitobaines continuent d'orienter les victimes et les familles concernées par une situation de distribution d'images intimes vers les services de soutien du CCPE. Le CCPE continuera de travailler avec ces corps de police pour mieux faire connaître la gamme complète de ses services et les aider à agir face aux abus de ce type.

### **4. Sensibiliser les professionnels – Mise à jour du guide sur l'autoexploitation juvénile**

En 2023-2024, le CCPE procédera à la remise à jour de son guide sur l'autoexploitation juvénile, une ressource très utilisée dans les écoles du Manitoba et d'ailleurs au Canada. Parallèlement, nous continuerons de former le personnel éducatif à la gestion des incidents de DNCII en milieu scolaire.

### **5. Mener des campagnes d'information**

En 2023-2024, le CCPE mènera une campagne provinciale pour inviter les jeunes à s'adresser à [Cyberaide.ca](https://Cyberaide.ca) ou à [AidezMoiSVP.ca](https://AidezMoiSVP.ca) en cas de distribution d'une image intime. Le site [AidezMoiSVP.ca](https://AidezMoiSVP.ca), entièrement repensé au printemps 2023, offre des solutions pour faire face à la cyberviolence sexuelle. Une forte proportion des demandes que nous recevons se rapportent à des cas de DNCII.

cyberaide!ca<sup>MD</sup>



CENTRE CANADIEN *de* PROTECTION DE L'ENFANCE™  
*Aider les familles. Protéger les enfants.*